

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Consultation sur place

+ PEB

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Rapport de stage

La Bibliothèque Mazarine,
ou comment concilier poids du passé et modernité

Anne Sanciaud



1996

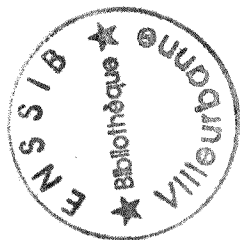
1996

DCB

22

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque



Rapport de stage

**La Bibliothèque Mazarine,
ou comment concilier poids du passé et modernité**

Stage effectué du 1^{er} au 26 juillet et du 19 août au 20 septembre
sous la responsabilité de Christian Péligny

*Consultation
aux places*

Anne Sanciaud

+ PEB

1996

DCB

22

1996

Résumés

La bibliothèque Mazarine est la première bibliothèque publique de France, fondée par Mazarin en 1643. Elle est encore en activité dans le cadre que celui-ci avait prévu pour elle et conserve des livres anciens et des fonds spécialisés en histoire locale et régionale de la France et en histoire littéraire. Ouverte à tous, elle cherche aujourd'hui à se moderniser malgré les contraintes qui pèsent sur elle.

The Mazarine library is the oldest public library in France. It was founded by Mazarin in 1643. It is still settled in the surroundings that he had himself planned for it and preserves rare books and documents about French local and regional history and literary history. It is now open to everybody and intends nowadays to become up-to-date, in spite of some difficulties.

Bibliothèque Mazarine (Paris)

Bibliothèques publiques ** utilisation ** France ** Paris

Bibliothèque Mazarine (Paris) ** administration

Bibliographie

"Bibliothèque Mazarine", dans *Patrimoine des bibliothèques de France*, volume I : "Ile de France". Paris, 1995. P. 232-241.

FRANKLIN, Alfred. *Histoire de la bibliothèque Mazarine depuis sa fondation jusqu'à nos jours*. Paris, 1860.

GASNAULT, Pierre. "De la bibliothèque de Mazarin à la bibliothèque Mazarine", *Histoire des bibliothèques françaises*, publiée sous la direction de Claude Jolly. Paris, 1988.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel de la bibliothèque Mazarine pour son accueil chaleureux et sa disponibilité.

Je voudrais également exprimer toute ma gratitude à Christian Péligny pour l'attention avec laquelle il a veillé au bon déroulement de mon stage, à Odile Gantier et Jacqueline Labaste pour m'avoir fait partager leur savoir en matière de livres anciens, et à Patrick Latour pour son aide informatique et sa bienveillance.



Table des matières

Table des matières	p. 5
Table des annexes	p. 6
Introduction	p. 7
I. La bibliothèque Mazarine	p. 8
A. Le bâtiment	p. 8
B. Les collections	p. 10
C. Le personnel	p. 11
D. Les moyens	p. 12
E. Le lectorat	p. 12
II. Activités et organisation	p. 16
A. Le service des acquisitions	p. 16
B. Le service du fonds moderne	p. 17
C. Le service du fonds ancien	p. 18
D. Le service public	p. 19
E. La formation du personnel	p. 22
F. La mise en valeur des collections	p. 23
III. Comment concilier poids du passé et modernité ?	p. 25
Conclusion	p. 28
Annexes	p. 29

Table des annexes

1. Plan de la salle de lecture
2. Photographie de la salle de lecture
3. Dépliant d'information à destination des lecteurs
4. Table de classement des usuels
5. Tableau descriptif des catalogues
6. "Catalogues, mode d'emploi", dépliant à l'usage des lecteurs
7. Dépliant distribué lors des journées nationales du Patrimoine

La bibliothèque Mazarine est la plus ancienne bibliothèque publique de France. Fondée par le cardinal Mazarin, elle ouvrit ses portes dès 1643 à un public de lettrés et de savants, mais c'est seulement en 1689 qu'elle fut installée dans l'aile orientale du collège des Quatre Nations, qui est devenu le Palais de l'Institut de France. Aujourd'hui encore, elle accueille un public varié d'étudiants, de chercheurs et de curieux, selon la volonté de Mazarin. A la fois bibliothèque publique, bibliothèque d'étude et de recherche et bibliothèque patrimoniale, elle bénéficie en outre de l'attribution d'un exemplaire du dépôt-légal imprimeur pour l'histoire locale et régionale de la France. Cette institution se prête donc bien à une réflexion sur la diversité des attributions d'une bibliothèque et sur les rapports qu'elle entretient avec son public. C'est la raison pour laquelle il m'a semblé intéressant d'effectuer un stage de neuf semaines dans cet établissement. Pendant la durée de mon séjour, j'ai observé le fonctionnement global de la bibliothèque au sein des différents services et j'ai assisté à la mise en place de l'exposition *Voyages & voyageurs à la Renaissance*, dans le cadre du Mois du patrimoine écrit. J'ai également participé à trois activités essentielles : le traitement par le service des acquisitions d'une commande de monographies et d'une livraison du dépôt-légal, l'accueil et le renseignement des lecteurs et le catalogage d'une centaine d'ouvrages des XVII^e et XVIII^e siècles.

Dans un premier temps, je présenterai la Bibliothèque Mazarine dans son ensemble, puis ses activités et son mode d'organisation, pour m'attacher enfin à décrire les difficultés auxquelles elle doit faire face et les perspectives qui s'offrent à elle.



I. La bibliothèque Mazarine

Située au cœur de Paris, sur la rive gauche de la Seine en face du Palais du Louvre, au 23, quai de Conti, la bibliothèque Mazarine dépend du Ministère de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur. Elle est installée dans les bâtiments de l'Institut de France, auquel elle est rattachée depuis l'ordonnance du 13 janvier 1945.

A. Le bâtiment

Le Collège des Quatre Nations fut édifié par Louis II Le Vau entre 1662 et 1682 et la partie orientale du bâtiment fut attribuée, conformément aux dernières volontés de Mazarin, à la bibliothèque qui porte désormais son nom. Située auparavant rue de Richelieu, à peu près à l'emplacement de l'actuelle Bibliothèque nationale, elle fut transférée quai de Conti avec l'ensemble de son mobilier et ouvrit ses portes au public à Pâques de l'année 1689.

Les bâtiments ont subi quelques modifications depuis la fin du XVIII^e siècle, dont la plus importante est la fermeture, à la fin du XIX^e siècle, des galeries ouvertes sur les bords de Seine. Le rez de chaussée est essentiellement occupé par des magasins, dont celui de la Réserve, par le bureau des acquisitions et par l'atelier de restauration. La hauteur des plafonds (dont témoigne le nom de "Salle des grandes échelles" attribué à l'un des magasins) a conduit à la construction d'un entresol. Cet entresol est occupé par des magasins et par le bureau du fonds ancien, ainsi que par une pièce en cours d'aménagement destinée à devenir la salle des microformes. Le premier étage est entièrement occupé par la salle de lecture et le bureau du directeur. Enfin, le dernier étage, installé sous les toits au dessus de la salle de lecture, est occupé par les magasins et les bureaux du fonds moderne, ainsi que par le bureau de la comptabilité. La bibliothèque bénéficie également d'un magasin de périodiques de facture plus moderne dans les locaux de l'Institut de France. Le plan de circulation du bâtiment est donc soumis à des contraintes matérielles telles que le passage fréquent par la salle de lecture ou la nécessité de transporter les ouvrages modernes du bureau des acquisitions au rez-de-chaussée aux bureaux de catalogage trois niveaux plus haut. L'état des magasins et des bureaux contraste avec l'élégance raffinée et le caractère théâtral de la salle de lecture. En outre l'installation électrique est vétuste et ne fournit pas toutes les garanties de sécurité souhaitables dans un bâtiment destiné à la conservation d'ouvrages aussi rares que précieux. Cependant, des améliorations ont déjà été réalisées dans ce domaine

puisque la partie des magasins située sous les combles, désignée sous le nom de "galerie Desmarais", a été équipée de l'éclairage électrique en 1995 ! Auparavant, les magasiniers se munissaient d'une lampe torche, dès la nuit tombée, pour venir y chercher les documents commandés.

L'organisation des locaux au sein des bâtiments de l'Institut de France pose en outre la question de l'accroissement des collections car les capacités de stockage sont limitées. Une solution de fait a donc été trouvée dans l'immédiat grâce à une politique de don des doubles et des ouvrages ne correspondant pas aux spécificités des collections. Ainsi, la volumineuse collection complète du Journal officiel a été donnée à la bibliothèque universitaire de Cergy-Pontoise et remplacée par une version sur microfiches, tandis que les doubles des ouvrages historiques sont donnés à la future bibliothèque d'Alexandrie. La bibliothèque Mazarine a également réservé quelques centaines de mètres linéaires dans les bâtiments du Centre technique de conservation de Marne-La-Vallée, où seront entreposés des documents très rarement demandés par les lecteurs. D'autre part, deux projets d'extension sont à l'étude : le premier consiste en un aménagement du magasin du rez-de-chaussée tandis que le second concerne la construction de magasins souterrains dans la cour de l'Institut de France, en collaboration avec la bibliothèque de l'Institut, contiguë, et qui souffre également du manque de place. L'installation de la bibliothèque dans un bâtiment ancien et soumis à la législation relative aux monuments historiques ne simplifie donc pas l'aménagement des lieux.

Ces contraintes sont en partie compensées par le cadre exceptionnel que forme la salle de lecture, vaste espace composé de la "grande galerie" et de la "petite galerie" qui donne sur les bords de Seine, et complété par un vestibule octogonal désigné sous le nom "d'atrium" (voir annexe 1). La décoration intérieure est aujourd'hui encore celle que le cardinal Mazarin avait choisie pour sa bibliothèque du temps où elle se trouvait rue de Richelieu. Elle se compose de boiseries et de colonnes cannelées surmontées de chapiteaux corinthiens qui ont été adaptées au nouveau site lors de l'installation dans le Collège des Quatre Nations. La salle de lecture a bénéficié d'une restauration générale de 1968 à 1974, à l'occasion de laquelle un mobilier spécifique en bois de chêne a été réalisé. Ornée de bustes antiques et classiques, de meubles et d'objets d'arts, elle peut accueillir jusqu'à cent-trente lecteurs dans l'environnement préservé d'une grande bibliothèque du XVII^e siècle (voir annexe 2).

B. Les collections

Les collections de la bibliothèque Mazarine se composent d'un fonds ancien, y compris des manuscrits et des incunables, d'un fonds moderne, de périodiques et de microformes. Les ouvrages imprimés anciens (antérieurs à 1800) sont au nombre de 180 000, auxquels il faut ajouter 4639 manuscrits et 2370 incunables dont une Bible de Gutenberg. C'est donc une des bibliothèques les plus riches en fonds anciens parmi celles qui dépendent du ministère de l'Education nationale. Ces ouvrages proviennent non seulement de la bibliothèque de Mazarin, rassemblée par Gabriel Naudé¹, mais également des confiscations révolutionnaires et donc de nombreuses institutions ou établissements ecclésiastiques parisiens. En effet, nombreux sont les *ex-libris* ou les cachets de la bibliothèque du Collège de Sorbonne, des Minimes de Paris, des Jacobins de Saint-Honoré ou de la bibliothèque des Bénédictins de Saint-Maur, à Saint-Germain des Prés. Le caractère prestigieux des collections de la bibliothèque Mazarine lui a également attiré les bonnes grâces de quelques généreux donateurs. Parmi eux, citons Joseph Tastu (1787-1849) qui a légué ses papiers relatifs à la langue et à la civilisation catalanes, Georges de Porto-Riche et Le Roy White, qui ont fait don de leurs livres, mais surtout Prosper Faugère, qui a rassemblé une documentation essentielle pour la connaissance de Pascal et du Jansénisme, ou encore Paul Faralicq, qui légua 2500 volumes de grande qualité à la bibliothèque.

Celle-ci possède en outre environ 320 000 ouvrages imprimés des XIX^e et XX^e siècles, concernant essentiellement l'histoire de France, l'histoire littéraire et l'histoire locale, ainsi que 1500 titres de périodiques, dont 500 vivants, concernant les mêmes domaines. Elle a également fait l'acquisition au cours des deux années précédentes de 8883 microformes, grâce au remplacement du Journal Officiel sur papier sous forme de microfiches et au microfilmage de ses manuscrits médiévaux réalisé en collaboration et à l'initiative de l'Institut de recherche en histoire des textes. A l'heure actuelle, ces microfilms ne sont pas encore consultables par les lecteurs, qui continuent, pour leur plus grande joie, à consulter les manuscrits originaux. L'installation de nouveaux lecteurs de microfilms² dans la salle de lecture est à l'étude pour assurer une meilleure conservation des documents originaux. En règle générale, les conditions de conservation des documents sont bonnes, malgré une atmosphère un peu sèche durant l'hiver à cause

¹Gabriel Naudé (1600-1653), bibliothécaire des cardinaux de Richelieu et de Mazarin, puis de la reine Christine de Suède, joua un rôle essentiel dans la constitution de la bibliothèque de Mazarin en achetant les ouvrages pour le cardinal et en les protégeant du pillage pendant l'exil forcé de Mazarin pendant la Fronde.

²La bibliothèque possède déjà un lecteur-reproducteur en salle de lecture, mais dont l'utilisation est momentanément réservée au personnel.

du chauffage. Chaque année, une part non négligeable du budget est consacrée à assurer la bonne conservation des documents. Ainsi durant l'année 1995, une partie des collections a bénéficié d'une opération de dépoussiérage réalisée par une société extérieure. Au cours de mon stage, j'ai assisté à la pose de films transparents permettant de neutraliser les rayons ultra-violets sur les vitres des fenêtres de la salle de lecture afin de protéger les ouvrages anciens qui y sont conservés (40 000 volumes).

C. Le personnel

Le personnel de la bibliothèque Mazarine est composé de vingt-six personnes titulaires. Le personnel scientifique se compose d'un directeur, un conservateur général qui dirige le fonds ancien, trois conservateurs en chef et un conservateur, issu de la promotion du DCB1 de l'ENSSIB. Ces conservateurs sont assistés pour le catalogage, les renseignements auprès des lecteurs et les recherches bibliographiques par trois bibliothécaires-adjoints (un poste à 80 %, un poste à 70 % et un poste à temps complet). Enfin, un professeur agrégé est chargé de recherches bibliographiques et d'études statistiques ou historiques.

L'entretien, le rangement et la gestion matérielle des ouvrages sont assurés par un inspecteur de magasinage, deux magasiniers en chef et quatre magasiniers. Le service de la comptabilité et les travaux de secrétariat incombent à une secrétaire d'administration scolaire et universitaire, deux adjoints administratifs, et deux agents administratifs.

Enfin, quatre techniciens d'art animent un atelier de restauration actif et fort utile autant pour la préservation et la restauration des collections que pour les travaux d'art qu'exige la mise en place des expositions.

Le personnel de la bibliothèque est majoritairement féminin (dix-sept personnes sur vingt-six) comme dans la plupart des bibliothèques françaises. Les relations au sein du personnel se caractérisent par une hiérarchie plus souple que dans des organismes plus vastes. Jusqu'à ces dernières années, l'ensemble du personnel était peu mobile, certaines personnes, tant conservateurs que magasiniers, étant employées depuis plus de vingt ans au sein de l'établissement. Cependant cette stabilité s'est vue modifiée par l'arrivée d'un jeune conservateur en 1993, puis de Christian Péligny comme directeur en 1995, d'un jeune inspecteur de magasinage à la fin de la même année, et d'un nouveau conservateur au département des acquisitions en septembre 1996. A cela s'ajoutent les départs en retraite ou les mutations de cinq personnes au cours de l'année 1996. D'autres départs en

retraite prévus dans les cinq années à venir participeront également au renouvellement et au rajeunissement du personnel.

D. Les moyens

La bibliothèque Mazarine est rattachée à l'Institut de France pour les aspects financiers. Son budget global (fonctionnement et investissement) pour l'année 1995 s'élevait à 1 006 000 francs. A l'heure actuelle, la bibliothèque Mazarine ne dispose d'aucune source de revenus autre que les subventions ministérielles. Le ministère de l'Education nationale accorde une subvention globale destinée au fonctionnement de la bibliothèque, tandis que le Centre national du livre accorde une subvention pour l'acquisition d'ouvrages en langue française.

Dans cette situation, la question de la gratuité de l'accès à la bibliothèque, toujours pratiquée depuis l'époque du cardinal Mazarin, se pose de manière cruciale. L'instauration d'une cotisation lors de l'inscription des lecteurs, aussi modique soit-elle, permettrait en effet d'apporter à la bibliothèque des ressources propres qui lui font cruellement défaut.

E. Le lectorat

Au cours de l'année 1995, 21 000 entrées et 25 000 communications de documents sur place (aucun prêt n'étant possible à la Bibliothèque Mazarine) ont été enregistrées. En 1996 (du 1^{er} janvier au 3 septembre), la bibliothèque a fourni 2208 cartes de lecteur, soit 1604 cartes provisoires et 604 cartes permanentes³. Toutefois seulement 59 cartes provisoires ont été transformées en cartes permanentes dans cette même période, ce qui tendrait à prouver que la bibliothèque Mazarine est fréquentée de manière ponctuelle par bon nombre de lecteurs. Une meilleure connaissance du lectorat permettrait donc de comprendre ses comportements supposés. Les statistiques quant à la fréquentation des bibliothèques étant relativement récentes, nous ne disposons pas de

³ Les cartes provisoires sont valables pour six entrées pour une durée maximale de six mois. Elles ne sont pas renouvelables. En revanche, les cartes permanentes, valables dix ans et renouvelables, autorisent le lecteur à fréquenter la bibliothèque autant de fois qu'il le désire. Elles remplacent théoriquement les cartes provisoires dès la septième entrée à la bibliothèque. Toutefois, les lecteurs ne précisent pas toujours qu'ils ont déjà eu une carte provisoire durant les années précédentes et se font donc parfois réinscrire avec une carte provisoire. L'informatisation en cours des cartes de lecteur permettra à long terme d'éviter ce genre de problèmes.

données suffisantes pour envisager l'évolution du lectorat dans le temps. Nous tenterons donc de dresser un tableau de la situation actuelle.

Pour l'année en cours, 65 % des lecteurs appartiennent au monde de l'enseignement, qu'ils soient étudiants (55 %), chercheurs (3 %) ou enseignants (presque 7%). Bibliothèque du centre ville, proche des Universités du quartier latin et du sixième arrondissement, la bibliothèque Mazarine est donc un refuge pour les étudiants qui viennent trouver ici une salle d'étude calme dans un cadre chaleureux. Les étudiants les plus nombreux sont les étudiants en histoire (25 %), suivis de près des étudiants en droit (17,5 %), puis des étudiants en lettres (10 %) et enfin des étudiants en économie (6, 3%) et en histoire de l'art (5 %). Les "humanités" au sens large sont donc largement représentées parmi le public étudiant de la bibliothèque Mazarine.

Les 35 % de lecteurs restants exercent des professions très diverses. On ne dénombre pas moins de deux-cent-sept professions différentes pour l'année 1996 (une fois exclues les professions ayant trait à l'enseignement et à l'éducation), parmi lesquelles on peut citer un ajusteur, un apiculteur, un boulanger, un cameraman, un chauffeur de taxi, trois chefs de rang (serveurs de café ou de restaurant), sept comédiens, un consultant Unesco, un détective privé, un vétérinaire, treize écrivains, une gouvernante, cinq infirmiers, treize journalistes, trois religieux, une vendeuse... et cent-trente-cinq personnes sans profession (soit environ 20 % des lecteurs n'appartenant pas au monde étudiant ou enseignant).

La répartition géographique des lecteurs est également riche de sens. 85 % d'entre eux sont de nationalité française et 75 % résident en région parisienne. Ils proviennent de tous les arrondissements de Paris et de tous les départements de la petite et de la grande couronne mais résident en majorité dans les quartiers favorisés. En effet, les sixième, septième, quinzième et seizième arrondissements de Paris regroupent 44 % des lecteurs parisiens, alors que les lecteurs de banlieue proviennent en grand nombre des Hauts-de-Seine, département le plus riche de France (33 % des lecteurs résidant dans la banlieue parisienne). La bibliothèque est également utilisée comme bibliothèque de proximité par les étudiants des universités toutes proches⁴ et les résidents des sixième et septième arrondissements.

15 % des lecteurs sont d'origine étrangère. Ces lecteurs étrangers appartiennent à quarante-trois nationalités différentes, l'Italie, les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne étant les nations les mieux représentées (respectivement 20,5 %, 13,5 % et 10,5 % des lecteurs étrangers). Les ressortissants européens et américains sont donc majoritaires,

⁴ L'Université de Paris-V se trouve à cinq minutes à pied de la bibliothèque, les Universités de la Sorbonne et la Faculté de médecine en sont également relativement proches.

mais des lecteurs venant des pays de l'Est de l'Europe, du Maghreb ou d'Afrique noire (Sénégal, Mauritanie), d'Iran ou du Vietnam fréquentent également la bibliothèque.

Il faut maintenant s'interroger sur les motivations qui poussent les différents lecteurs à fréquenter la bibliothèque, sachant que 60 % des étudiants inscrits n'y trouveront aucun document se rapportant à leurs études. En effet, l'augmentation du public étudiant dans différents domaines (droit, économie, médecine) engendre une utilisation de la salle de lecture comme une salle d'étude. Nombre d'étudiants consultent donc uniquement les usuels, qui eux-mêmes ne satisfont pas toujours à leur demande. Ainsi, les éditions du Code civil et du Code pénal qui sont à la disposition des lecteurs datent de 1988. De même les manuels d'histoire de la collection "Nouvelle Clio", en libre accès, ne sont pas réactualisés régulièrement. Face à cette situation, deux attitudes sont envisageables : la première consiste à refuser l'adaptation des usuels et des collections à ce public étudiant, afin de limiter son nombre et d'attirer plutôt les chercheurs, public favori et convoité de la prestigieuse bibliothèque Mazarine. La seconde consiste à orienter les collections de la Bibliothèque vers les demandes des premiers cycles universitaires en histoire afin de fidéliser de jeunes étudiants en histoire au détriment des étudiants en droit ou en économie. Cette solution aurait l'avantage, à long terme, d'assurer une utilisation optimale des collections, ces mêmes étudiants pouvant être amenés dans la suite de leurs études à faire appel aux ressources des fonds anciens de la bibliothèque pour leurs recherches. La bibliothèque a en effet l'avantage de pouvoir fournir simultanément à ses lecteurs des ouvrages anciens et les outils bibliographiques qui s'y rapportent. Toutefois, l'élaboration d'une politique documentaire concertée est dans l'immédiat entravée par la faiblesse des crédits d'acquisition.

Enfin, une bonne part du public qui n'appartient ni au monde étudiant ni au monde de l'enseignement et de la recherche fréquente la bibliothèque Mazarine pour y pratiquer la généalogie ou pour y trouver des renseignements sur l'histoire de telle ou telle localité. La consultation des documents biographiques et des ouvrages concernant l'histoire locale est en effet assez courante, de même que celle des ouvrages d'héraldique.

En conclusion, la diversité des lecteurs et de leurs motivations est un reflet assez fidèle des différents aspects de la bibliothèque Mazarine. Bibliothèque publique, elle satisfait aux demandes des historiens amateurs, des généalogistes et des curieux, et se trouve en même temps confrontée, comme la majorité des bibliothèques municipales des villes universitaires, à l'affluence des étudiants des premier et deuxième cycles à la recherche d'une salle de travail. Bibliothèque d'étude et de recherche, elle accueille les chercheurs en histoire ou en littérature, étudiants de troisième cycle, enseignants ou

membres d'organismes de recherche tels que le CNRS. Bibliothèque de conservation et témoin de l'histoire de France, elle attire également de simples visiteurs.



II. Activités et organisation

L'organisation de la bibliothèque se caractérise par une souplesse relative du fait d'un personnel peu nombreux. Les différentes activités sont réparties en services, sur lesquels la direction exerce sa tutelle. On peut distinguer quatre services "scientifiques" qui correspondent au circuit du livre (acquisitions, fonds moderne, fonds ancien, et service public) et deux services techniques (comptabilité et atelier de restauration). Cette organisation correspond également à l'occupation géographique de l'espace, comme nous l'avons vu lors de la description du bâtiment. Au cours de ce stage, je me suis plus particulièrement intéressée aux activités scientifiques, au détriment des activités techniques. Le service de la comptabilité est chargé du traitement des factures et de la gestion des documents relatifs à la rémunération du personnel. Il ne s'agit pas d'un véritable service comptable puisque la bibliothèque Mazarine dépend de l'agent-comptable de l'Institut mais plutôt d'un secrétariat chargé de la comptabilité. L'atelier de restauration quant à lui prend en charge la restauration des reliures, du papier ou du parchemin, mais également des travaux d'encadrement ou de mise en valeur nécessaires dans le cadre d'une exposition. En revanche, la bibliothèque ne bénéficie pas d'un atelier de reliure et fait confectionner ses reliures modernes par une société extérieure.

A. Le service des acquisitions

Le service des acquisitions est composé d'un conservateur en chef et d'un agent administratif. Il est en phase d'évolution et d'informatisation à la suite du départ en retraite de la conservatrice en charge de ce service et de l'arrivée le 1^{er} septembre 1996 d'une conservatrice accoutumée au maniement des outils informatiques et soucieuse de la mise en place d'une politique documentaire volontaire. Les tâches à accomplir sont nombreuses : réception et vérification des ouvrages reçus par le dépôt-légal, établissement et gestion des listes d'acquisition, réception des dons et organisation d'une politique d'échange avec la bibliothèque voisine de l'Institut, mise en place d'une politique de don des doubles, mais également bulletinage des périodiques, attribution des cotes...

L'importance du travail à effectuer nécessiterait la présence d'une personne qualifiée auprès du conservateur, ainsi que l'informatisation du service. Dans un premier temps, la gestion informatique des acquisitions sera réalisée à partir du logiciel Acces, en attendant une réflexion globale sur l'informatisation de l'ensemble de la bibliothèque.

Le service des acquisitions doit faire face à deux problèmes essentiels, les lacunes dans les collections arrivées par dépôt-légal, en particulier pour les périodiques, et la faiblesse du budget d'acquisition qui rend difficile la mise en place d'une politique documentaire à grande échelle. L'accroissement des collections, évalué à 2500 volumes par an, est dû pour une part à des achats ou des dons, et d'autre part à la réception d'un exemplaire du dépôt-légal imprimeur en histoire régionale et locale de la France confirmé à la bibliothèque depuis l'arrêté du 15 janvier 1926⁵. Le dépôt-légal imprimeur joue un rôle fondamental pour les acquisitions. Il représente, pour 1995, 80 % des acquisitions de périodiques et 60 à 65 % des acquisitions de monographies. Il a néanmoins l'inconvénient de constituer des collections lacunaires, en particulier pour les périodiques, car la Bibliothèque Mazarine ne reçoit que les exemplaires en surnombre à la Bibliothèque nationale de France. Enfin, la contrepartie du dépôt-légal consiste en un budget d'acquisitions réduit (251 289 francs au total pour 1995). La perte du dépôt-légal, redoutée depuis la suppression du dépôt-légal imprimeur de la bibliothèque de l'Arsenal, serait donc dramatique pour l'actualité des collections de la Mazarine, à une époque où il serait assurément difficile de compenser sa disparition par une augmentation substantielle des moyens financiers.

B. Le service du fonds moderne

Le service du fonds moderne est pris en charge par deux conservateurs assistés de deux bibliothécaires-adjoints et d'un agent administratif. Il s'occupe du catalogage et de la mise à jour des fichiers papier consultables par les lecteurs en salle des catalogues. Le catalogage s'effectue de façon semi-informatisée c'est à dire que les notices sont soit récupérées sur le CD-Rom BNF et adaptées, soit réalisées entièrement par le catalogueur. Elles sont ensuite mises en forme et imprimées avec leurs différentes vedettes grâce à la création d'une macro-commande spécifique sur un logiciel de traitement de texte, afin d'alimenter le catalogue-papier sur fiches accessible en salle des catalogues. Ce catalogue comporte deux parties : une entrée par auteur ou par titre et une entrée par matières. L'indexation est une indexation libre propre à la bibliothèque Mazarine, qui se veut plus souple que Rameau et qui cherche à répondre avec précision aux demandes des lecteurs en matière d'histoire locale et de recherches biographiques. Le refus de s'adapter aux méthodes de catalogage au format Marc et au système d'indexation Rameau est dû au caractère spécifique des fonds de la bibliothèque

⁵Le dépôt-légal fonctionne *de facto* depuis la fin du XIX^e siècle.

Mazarine et au manque de formation d'une partie du personnel dans le domaine informatique.

Au sein de ce service, un bibliothécaire-adjoint est chargé plus particulièrement de la gestion des collections de périodiques et de la participation au Catalogue collectif national des périodiques. Ce service assure en outre la résorption d'un catalogue-dictionnaire alimenté jusqu'en 1900 pour la période 1800-1900, en collaboration avec le service du fonds ancien pour la période antérieure.

C. Le service du fonds ancien

Le service du fonds ancien est animé par deux conservateurs et un bibliothécaire-adjoint. Il assure la conservation, la valorisation et le catalogage des ouvrages anciens. Pour l'instant, le catalogage des livres anciens est entièrement manuel. Il alimente un fichier auteurs/titres, un fichier matières, lui aussi obéissant à un système d'indexation propre à la bibliothèque, un fichier des imprimeurs et un fichier des provenances. La totalité des manuscrits et des incunables est désormais cataloguée et répertoriée dans deux catalogues imprimés qui ont fait l'objet d'une publication⁶. Cependant, bon nombre d'ouvrages anciens imprimés ne sont encore répertoriés que dans un catalogue manuscrit sur fiches et dans les registres toilés du catalogue-dictionnaire qui date du siècle dernier. La tâche du service du fonds ancien consiste donc à achever la résorption de ce catalogue-dictionnaire, déjà effectuée jusqu'à la lettre "L", et à recataloguer les ouvrages selon la norme de catalogage du livre ancien Z44 074. Au cours de mon stage, j'ai participé à cette opération, en cataloguant les titres des XVII^e et XVIII^e siècles classés sous la rubrique "Mœurs" du catalogue-dictionnaire, soit une petite centaine d'ouvrages. L'achat d'un ordinateur pour le fonds ancien est prévu pour cette année, c'est pourquoi l'une de mes tâches a consisté, avec l'aide du conservateur du fonds moderne chargé des questions informatiques, à adapter la macro-commande mise au point pour le catalogage du livre moderne au catalogage du livre ancien, afin de faciliter le passage de la saisie dactylographique des notices de livres anciens à une saisie informatisée. Si la question des vedettes-imprimeurs (absentes pour le fonds moderne) a été résolue sans trop de difficultés, d'autres problèmes n'ont pas pu être résolus dans les neuf semaines de stage.

⁶ MOLINIER, Auguste. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Mazarine*. Paris : Plon, 1885.
HILLARD, Denise. *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France, vol. VI. Bibliothèque Mazarine*. Paris : Aux Amateurs de livres, Société des bibliophiles de Guyenne, 1989.

Le travail de catalogage du livre ancien qui est effectué à la bibliothèque Mazarine est remarquable par les informations qu'il fournit sur la connaissance des fonds de la bibliothèque, en particulier pour la connaissance des collections des établissements religieux parisiens de l'époque moderne ou pour l'étude des possesseurs, grâce à un relevé systématique des ex-libris, ex-dono, marques de provenance et reliures armoriées. En outre, l'indexation matière, rarement effectuée pour les ouvrages anciens, facilite les moyens d'accès aux documents et rend possible des regroupements par nature de document, particulièrement utiles aux chercheurs. Ainsi, la vedette "Pamphlet politique" rassemble toutes les œuvres polémiques par ordre chronologique, de même que la vedette "Eloge funèbre" réunit les pièces de ce type recensées du XVI^e au XVIII^e siècle. Le service du fonds ancien collabore en outre à l'élaboration du catalogue des ouvrages anciens publiés en langue anglaise ou en Angleterre à l'époque moderne sous la direction de la British Library en envoyant régulièrement la signalisation des ouvrages anciens de la bibliothèque correspondant à ces critères. Il répond également à un grand nombre de demandes écrites de renseignements (180 au cours de la seule année 1995) ou de reproduction de documents (microfilms ou photographies).

D. Le service public

La bibliothèque Mazarine est ouverte à tous, Français ou étrangers, sur présentation d'une pièce d'identité (voir annexe 3). Deux types d'inscription sont offertes : une inscription provisoire, sous la forme d'une carte de six entrées valable six mois, et une inscription définitive, sous la forme d'une carte de lecteur valable dix ans à compter de la date d'inscription. A ce jour, les formalités d'inscription sont entièrement gratuites, à charge au lecteur de fournir deux photographies d'identité. Ces inscriptions sont effectuées par la personne qui se tient au bureau d'accueil. La permanence du bureau d'accueil est assurée indifféremment par le personnel administratif, les bibliothécaires adjoints et le conservateur chargé de la gestion du service public, par roulement toutes les heures. J'ai également assuré le service public à raison de une heure par jour pendant toute la durée de mon stage afin de comprendre les problèmes posés par l'élaboration des cartes de lecteurs, les renseignements du public et la gestion des places de lecteurs. La personne en charge du bureau d'accueil a des tâches multiples. Elle inscrit les lecteurs et les informe sommairement du fonctionnement de la bibliothèque, elle attribue les places dans la salle, les laissez-passer provisoires ou définitifs pour les lecteurs qui partent, gère les bulletins, reprend les ouvrages et les

remet aux magasiniers, autorise ou non les demandes de photocopie⁷, répond au téléphone, et enfin, renseigne les lecteurs le cas échéant.

L'établissement des cartes de lecteur est à ce jour en partie informatisé puisque la saisie des informations demeure manuelle mais celles-ci sont ensuite enregistrées dans un fichier des lecteurs qui permet de faire un historique et des statistiques sur le lectorat. L'informatisation définitive des cartes de lecteurs sera ultérieurement envisagée dans le cadre d'une réflexion globale sur l'informatisation de la bibliothèque, en intégrant la récupération du fichier actuel réalisé sur le logiciel ACCES. L'accès direct à l'historique des cartes de lecteurs permettra en outre d'empêcher la réinscription des lecteurs au moyen d'une deuxième carte provisoire. D'autre part, on s'interroge actuellement pour savoir si la distinction entre les cartes provisoires et les cartes permanentes conserve sa raison d'être. De même la réorganisation globale du service public entre le bureau d'accueil, les magasiniers et les conservateurs est à l'ordre du jour, afin d'assurer une meilleure répartition des tâches. En effet, les conservateurs assurent également un roulement toutes les deux heures pour les renseignements bibliographiques auprès des lecteurs et prennent en charge les demandes de photographies ou de microfilms. Ils autorisent également les demandes de consultation d'ouvrages de la Réserve et signent les cartes de lecteur. Enfin les magasiniers ont pour tâche d'aller chercher les ouvrages commandés par des bulletins, de les apporter aux lecteurs et de les ranger, mais également de vérifier le contenu des sacs des lecteurs sortants. Ils assurent également l'estampillage et le rondage des ouvrages, de même que le maintien en ordre des collections. L'accueil du public à la bibliothèque Mazarine se caractérise par une certaine convivialité, facilitée par les dimensions humaines de l'établissement et par les liens qui s'établissent entre les lecteurs habitués de la bibliothèque et le personnel. De la même façon, les lecteurs inaccoutumés au maniement des fichiers ou des usuels sont généralement secourus et encadrés par l'ensemble du personnel, ce qui diminue l'appréhension de certains lecteurs face au caractère "technique" du repérage des ouvrages dans les fichiers et de la commande des documents au moyen de bulletins.

L'accès aux documents se fait soit par la consultation libre des usuels, classés par grands thèmes (voir annexe 4) dans la partie de la salle de lecture désignée sous le nom de "petite galerie" et également répertoriés dans le fichier des usuels, soit par la consultation des catalogues et des fichiers. Ces catalogues sont de plusieurs sortes (voir

⁷ La photocopieuse n'est pas mise à disposition des lecteurs. Les photocopies sont soumises à autorisation du personnel et réalisées par celui-ci sur un appareil qui permet de ne pas casser la reliure des ouvrages. Ces dispositions ont été prises afin d'assurer une meilleure conservation des ouvrages et de limiter les abus de la photocopie. Ainsi, un ouvrage soumis à des droits d'auteur n'est jamais photocopié en intégralité, les ouvrages anciens et les usuels sont exclus de la photocopie, de même que les ouvrages trop fragiles.

annexes 5 et 6). Les catalogues des manuscrits et des incunables sont consultables en salle de lecture. Ils ont été complétés pour les acquisitions récentes par des fascicules dactylographiés et sont d'un maniement aisé. En revanche, les catalogues sur fiches, qui concernent l'immense majorité des documents, se trouvent dans l'atrium. Ils sont de qualité inégale. Le catalogue-dictionnaire, dans des registres toilés, propose indifféremment des entrées au nom de l'auteur, au titre ou par matière, toujours sommaires et parfois incomplètes, mais néanmoins utiles et précieuses, surtout pour une première approche. L'indexation-matière y est assez fantaisiste car elle ne tient compte que du titre de l'ouvrage et non de son contenu. Les catalogues manuscrits sur fiches sont d'un maniement plus pratique et d'une qualité un peu supérieure. Ils sont au nombre de deux : le catalogue du fonds ancien (1500-1800) et le catalogue du fonds moyen (1800-1948) (avec des entrées par auteurs et par matières). Enfin les deux fichiers en cours de constitution actuellement sont d'une qualité bien supérieure. Il s'agit du fichier du fonds moderne (1948 jusqu'à nos jours) et du nouveau fichier du fonds ancien, que nous avons déjà évoqués.

Le registre des suites, destiné à répertorier les ouvrages appartenant à des collections et les périodiques est une particularité bibliothéconomique remarquable, sans être toujours d'un maniement aisé. Ce registre sur fiches recense dans une première partie les collections et les périodiques courants par ordre alphabétique, et dans une deuxième partie les publications des sociétés savantes classées par département. Cette dernière partie est d'un maniement particulièrement complexe car elle nécessite l'utilisation d'une table de correspondance des noms géographiques renvoyant au département concerné. Par exemple, pour trouver les publications de la Société des antiquaires de l'Ouest, il faut consulter la table de correspondance qui renvoie de l'Ouest au département de la Vienne, puis consulter le tome relatif aux publications des sociétés savantes dans le département de la Vienne. Une informatisation avec des modes d'accès par les mots du titre s'avérerait donc ici particulièrement pratique. Le registre des suites, s'il a tout à fait sa raison d'être pour les périodiques, pose également des problèmes pour les ouvrages appartenant à des collections (en particulier dans le cas des collections non numérotées) car les lecteurs, bien souvent, ne savent pas à quelle collection appartient l'ouvrage qu'ils recherchent. Ce défaut est désormais pallié par le catalogue de ces ouvrages dans le fichier général mais le problème peut parfois se poser pour des ouvrages un peu anciens. Ainsi, certains volumes de *La Pléiade* ne sont mentionnés que dans le registre des suites et non dans le fichier "auteurs". La décision de ne plus alimenter ce registre, qui a été prise dans le courant du mois de septembre, ainsi que le fastidieux mais efficace travail de recatalogage qui a été entrepris depuis trois ans, manifeste clairement la volonté des

conservateurs de la bibliothèque Mazarine de rendre l'ensemble des catalogues plus facilement accessible aux lecteurs.

Il faut en outre préciser que les difficultés de recherches qui ont été évoquées au cours de cette présentation des catalogues sont en partie palliées par l'excellente connaissance des fonds du personnel et la qualité de l'aide au lecteur. "L'atrium" de la bibliothèque Mazarine est en effet un lieu de dialogue et d'orientation tout à fait appréciable en comparaison de l'incompréhension durable qui s'installe parfois entre les lecteurs et l'OPAC de certaines bibliothèques. Ainsi le contact humain reste primordial, ce qui se traduit généralement par la satisfaction des lecteurs. En effet, si certains se disent parfois agacés par le cliquetis, pourtant imperceptible, des claviers d'ordinateurs ou par le bruit des pas du personnel, ils se montrent globalement satisfaits des services que leur procure la très vieille bibliothèque des bords de Seine.

E. La formation du personnel

Le personnel de la bibliothèque se montre majoritairement intéressé par les possibilités de formation professionnelle qui lui sont offertes, quel que soit son niveau de qualification. Il est encouragé en cela par la direction. Au cours de la seule année 1995, dix personnes, soit presque 40 % du personnel titulaire toutes catégories confondues, ont bénéficié d'une formation continue. Deux types de formation sont proposées : la première consiste à la préparation de concours administratifs (quatre personnes étaient concernées en 1995) alors que la seconde consiste à participer à des stages (six personnes pour l'année 1995). Les stages qui ont été suivis par l'un ou l'autre des membres du personnel au cours des deux dernières années concernent la conservation du patrimoine, l'initiation à la micro-informatique, le service public, le livre ancien ou les bâtiments des bibliothèques universitaires.

La bibliothèque accueille également des stagiaires dans un souci de formation des plus jeunes. Au cours des deux dernières années, deux élèves de l'Ecole de documentalistes de l'Institut catholique, une élève de l'Ecole des Chartes et une élève de l'ENSSIB ont ainsi pu y effectuer des stages à vocation professionnelle.

F. La mise en valeur des collections

Il faut enfin aborder un aspect moins courant dans la vie de la bibliothèque Mazarine : l'élaboration d'une exposition dans le cadre du mois du Patrimoine écrit, consacré cette année aux *Itinéraires et voyages à travers le patrimoine écrit*, et la participation aux Journées nationales du Patrimoine pour la première fois. L'exposition *Voyages & voyageurs à la Renaissance* a été réalisée après acceptation du projet par la Fédération française de coopération entre bibliothèques et la Direction du livre et de la lecture qui a pris en charge les frais d'impression du catalogue. Cinq autres bibliothèques ont été sélectionnées pour réaliser une exposition visant à mettre en valeur leurs collections patrimoniales. Il s'agit des bibliothèques municipales d'Albi, d'Amiens, d'Auxerre, de Charleville-Mézières et de Valenciennes.

Le travail préparatoire à l'exposition a été effectué par le personnel scientifique de la bibliothèque, depuis le choix des ouvrages et la rédaction du catalogue jusqu'à l'installation des vitrines. L'atelier de restauration a également fourni un gros travail de restauration et de présentation pour les ouvrages sélectionnés. Enfin, une vacataire a été recrutée pour offrir aux visiteurs qui le désirent la possibilité d'une visite guidée des collections et pour répondre à leurs questions. L'exposition présente cent-vingt ouvrages et estampes du XVI^e siècle classés par thèmes : les atlas et ouvrages géographiques, les voyages d'exploration, les voyages officiels des monarques, les déplacements des étudiants et des écrivains, les pèlerinages, et enfin, les voyages imaginaires et utopiques. Inaugurée le 13 septembre, l'exposition a été installée dans la salle de lecture, le long des murs de la grande galerie et au fond de celle-ci, et impose donc aux visiteurs le respect du silence nécessaire aux lecteurs. Toutefois, l'organisation semble satisfaisante, les visites de groupe, plus bruyantes, étant programmées de neuf heures à dix heures du matin, avant l'arrivée des lecteurs, et les visiteurs individuels se montrant tout à fait respectueux du travail des lecteurs.

La bibliothèque Mazarine s'était engagée à ouvrir ses portes au public au moins un week-end durant la durée de l'exposition. La décision a donc été prise de participer par la même occasion, en collaboration avec l'Institut de France, aux journées nationales du Patrimoine, qui avaient lieu le lendemain et le surlendemain de l'inauguration, les 14 et 15 septembre. Un dépliant gratuit sur la bibliothèque et l'exposition a été rédigé à cette occasion pour fournir aux visiteurs les informations minimales que leur trop grand nombre ne nous permettait pas toujours de leur dispenser de vive voix (voir annexe 7). La bibliothèque a donc ouvert ses portes au public le samedi et le dimanche de dix heures à dix-huit heures, alors qu'elle n'est généralement ouverte aux mêmes horaires

que du lundi au vendredi. La surveillance de la bibliothèque et l'orientation des visiteurs a été entièrement prise en charge par le personnel qui a participé massivement à ces journées. Plus de cinq mille personnes ont ainsi découvert la salle de lecture et son mobilier, ainsi que l'exposition. La réalisation de deux reportages télévisés par France 2 et France 3, diffusés lors du journal de vingt heures du samedi 14 septembre, a en outre contribué à faire connaître la bibliothèque et l'exposition. En participant à ces "journées portes ouvertes", j'ai pris conscience de l'impossibilité pour une bibliothèque installée dans un bâtiment historique de dissocier son activité bibliothéconomique des manifestations culturelles et patrimoniales inhérentes à son environnement.



III. Comment concilier poids du passé et modernité ?

A l'issue de cette double présentation statique et dynamique, il semble utile de s'interroger sur la situation de la bibliothèque Mazarine, tant par rapport aux organismes de tutelle que par rapport aux autres bibliothèques et à ses lecteurs potentiels, et de présenter les projets de la direction visant à accroître le dynamisme de l'institution.

Si la bibliothèque Mazarine bénéficie d'un prestige certain auprès des organismes de tutelle et du public, elle souffre cependant de quelques handicaps. La faiblesse de la subvention accordée par le ministère est sans doute la première. En effet, dans une période de restrictions budgétaires et au moment où les bibliothèques des universités nouvelles nécessitent des investissements coûteux, la bibliothèque Mazarine n'est assurément pas considérée comme une priorité par le ministère de l'éducation nationale. D'autre part, elle se trouve dans une position délicate vis à vis de l'Institut de France, qui s'enorgueillit à la fois de la présence dans ses murs de la bibliothèque fondée par Mazarin et des collections richissimes qu'elle recèle, mais qui la considère en même temps comme une simple annexe. L'Institut de France, en effet, n'a pas hésité il y a quelques années, à dépouiller la bibliothèque des magasins qu'elle possédait dans la cour d'honneur pour les transformer en salons de réception, ne lui fournissant en échange qu'un seul magasin situé dans la bibliothèque de l'Institut et relativement éloigné du reste des locaux. Cependant, la politique prudente de coopération menée par monsieur Péligré pourrait conduire à long terme à une amélioration des rapports entre les deux institutions au bénéfice de la Mazarine. La participation aux journées nationales du patrimoine allait dans le sens de l'établissement de relations de réciprocité, la bibliothèque Mazarine consentant à participer à l'ouverture de l'Institut au public, et se voyant par là-même en meilleure position pour exiger les réparations indispensables dans ses murs ou le câblage de la bibliothèque en vue de l'installation du réseau Internet aux frais de l'Institut de France, possesseur des bâtiments.

La bibliothèque est également menacée, même si le danger semble momentanément écarté, par l'arrêt possible du dépôt-légal imprimeur, ce qui la placerait en position difficile et la contraindrait à devenir une bibliothèque-musée, ne pouvant plus mener une politique d'acquisitions. Enfin, à l'heure de la mise en réseau et de la coopération entre bibliothèques, elle se trouve relativement isolée du fait du manque de moyens dont elle dispose pour faire connaître ses fonds à l'extérieur, en particulier pour ses collections contemporaines. Les fonds anciens sont en effet beaucoup plus facilement accessibles grâce aux catalogues imprimés des manuscrits et des incunables, mais aussi grâce à la participation au Short Title Catalogue en cours de la British Library pour les

ouvrages publiés en langue anglaise ou en Angleterre durant la période moderne. Les ouvrages en italien contenus dans les fonds de la bibliothèque Mazarine sont mentionnés dans le *Répertoire des ouvrages imprimés en langue italienne au XVII^e siècle conservés dans les Bibliothèques de France* rédigé par Suzanne P. Michel et Paul-Henri Michel. La rédaction d'un catalogue des ouvrages hispaniques recensés dans les collections de la bibliothèque Mazarine est également en préparation.

En outre de nombreux projets sont menés pour "désenclaver" la bibliothèque Mazarine et lui donner une impulsion. Tout d'abord, la nécessité de faire mieux connaître les fonds de la bibliothèque incite la direction à mettre en œuvre la rédaction d'un guide du lecteur, qui permettrait une meilleure connaissance des fonds par le public, et attirerait certainement les chercheurs. L'organisation d'une exposition et la participation aux journées du Patrimoine relevait également de cette volonté de faire connaître les richesses de la bibliothèque. Dans la perspective d'une plus grande ouverture sur le monde extérieur de la bibliothèque et d'une meilleure coopération avec les réseaux de bibliothèques, la mise en place d'un petit réseau de quatre lecteurs de CD-Rom à l'usage du public au cours de l'année 1997 est également envisagée⁸.

D'autres projets ou réalisations concernent plus particulièrement la conservation des documents et leur mise en valeur. Il faut en effet rappeler la pose au cours de l'été 1996 de films arrêtant les rayons ultraviolets sur les fenêtres de la salle de lecture et la réalisation, en collaboration avec l'Institut de Recherches en histoire des textes, du microfilmage des manuscrits médiévaux qui permettra dans un avenir proche de communiquer les microfilms aux lecteurs et non plus les originaux⁹. A l'heure actuelle, mille deux-cents manuscrits sur mille quatre-cents ont déjà été reproduits. De même, l'acquisition d'un photocopieur numérique qui garantit la qualité des photocopies et respecte les documents grâce à un système de plateaux compensateurs permettra de faciliter la reproduction des ouvrages sans porter préjudice à leur état matériel.

Enfin la mise aux normes des installations électriques, évaluée à 8 000 000 de francs, sera réalisée dans les meilleurs délais sous condition de l'octroi d'une subvention échelonnée sur plusieurs années par le ministère de tutelle. La réalisation des travaux nécessaires à l'augmentation de la capacité de stockage de la bibliothèque de façon significative est envisagée à l'horizon de l'an 2000.

⁸ A l'heure actuelle, les lecteurs qui souhaitent consulter Myriade et la Bibliographie nationale française sur CD-Rom en font la demande au personnel qui effectue la recherche pour eux.

⁹ Un prolongement de cette opération, à l'initiative de l'IRHT, est également en projet pour le recensement et la reproduction des enluminures contenues dans les manuscrits. Ce projet devrait aboutir avant la fin du siècle à la réalisation d'un CD-Rom regroupant environ 15 000 prises de vues.

Mais le projet le plus considérable et celui qui nécessitera la mobilisation de l'ensemble du personnel est assurément l'informatisation de la bibliothèque. Cependant l'informatisation globale ne pourra être effectuée qu'au prix d'une réorganisation du circuit du livre et des méthodes de travail. Elle est également conditionnée par la formation du personnel aux techniques informatiques et par la résorption de tout ou partie des catalogues manuscrits, car elle doit avoir pour but de simplifier l'accès aux documents et non de rajouter une étape supplémentaire dans la recherche déjà complexe des références documentaires. Enfin elle dépend de l'accord du Ministère pour octroyer un budget d'investissement suffisant sur plusieurs années.



Au cours de ces deux mois de stage, j'ai complété mes connaissances tant d'un point de vue pratique, en particulier dans le domaine du catalogage du livre ancien et dans celui de l'accueil et de l'information du public, que dans celui, plus difficile à cerner, des relations de personnes dans un cadre professionnel. J'ai en effet pris conscience de l'importance des rapports humains pour le bon fonctionnement d'un établissement public, au sein du personnel comme au contact des lecteurs.

En outre, j'ai eu la chance d'effectuer mon stage dans une période où de nombreux changements sont initiés grâce à l'arrivée d'un nouveau directeur, à un rajeunissement du personnel et à une volonté générale d'améliorer le fonctionnement de la bibliothèque, riche d'un lourd passé mais mal armée pour affronter les changements de notre fin de siècle. Bibliothèque historique et bibliothèque d'histoire, elle travaille aujourd'hui pour continuer à tisser le fil ténu du dialogue entre un passé prestigieux et un présent en devenir, entre le modernisme d'un Mazarin ambitieux ouvrant le premier sa bibliothèque au public, un siècle avant la création des premiers cabinets de lecture, et les exigences d'un public aujourd'hui accoutumé à la fréquentation des lieux de savoir et à la pratique des nouvelles technologies.



ANNEXES

140	139	138	137	136
131	132	133	134	135
130	129	128	127	126
121	122	123	124	125
120	119	118	117	116
111	112	113	114	115
110	109	108	107	106
101	102	103	104	105
100	99	98	97	96
91	92	93	94	95
90	89	88	87	86
81	82	83	84	85
80	79	78	77	76
71	72	73	74	75
70	69	68	67	66
61	62	63	64	65
60	59	58	57	56
51	52	53	54	55
50	49	48	47	46
RESERVE MANUSCRITS-INCUNABLES				
41	42	43	44	45

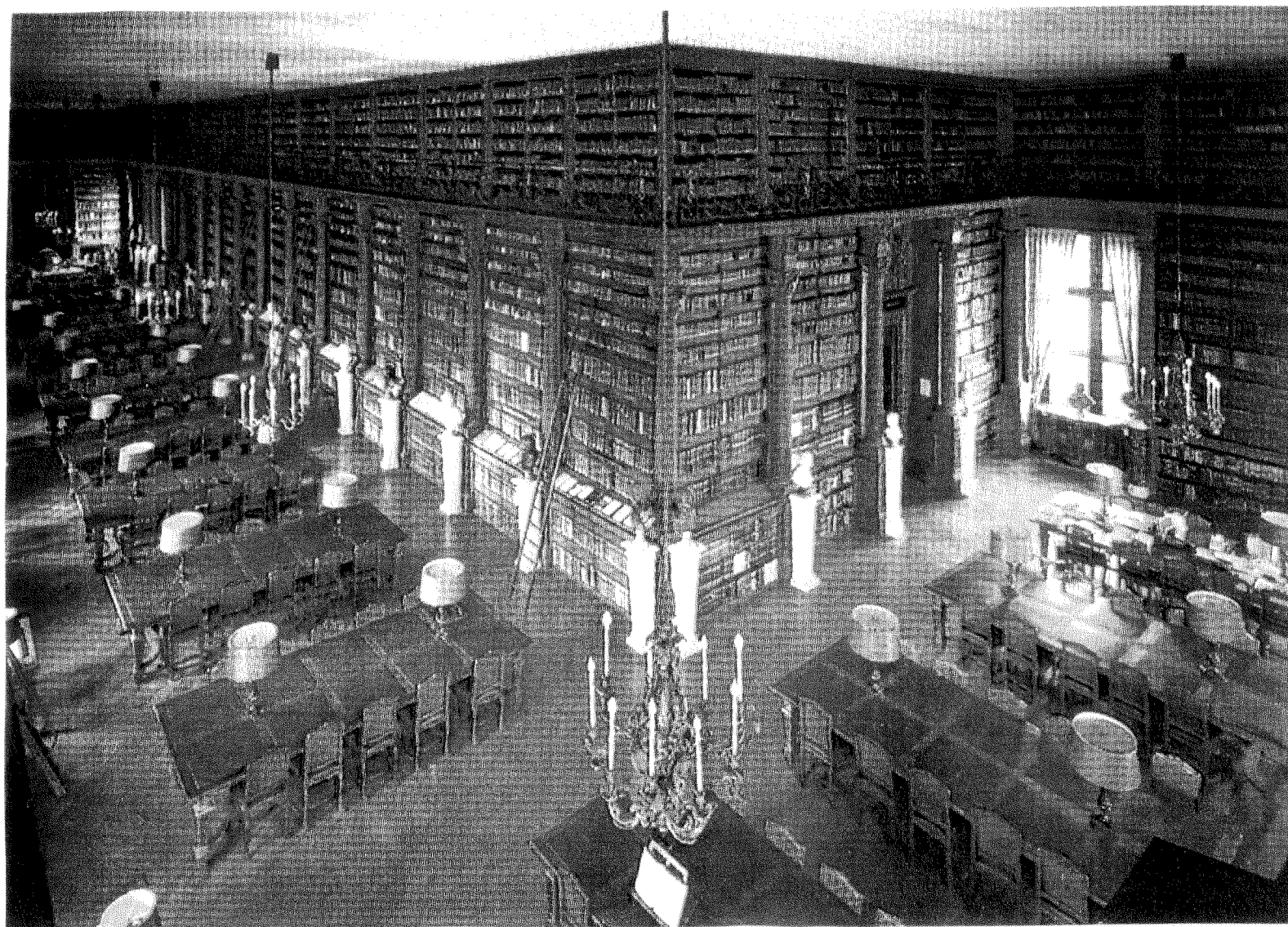
BUREAU
ACCUEIL

1. Plan de la salle de lecture



5	4	3	2	1
6	7	8	9	10
15	14	13	12	11
16	17	18	19	20
25	24	23	22	21
26	27	28	29	30
35	34	33	32	31
36	37	38	39	40
RESERVE MANUSCRITS-INCUNABLES				

2. La salle de lecture



Photographie de G. Fessy extraite du Patrimoine des Bibliothèques de France.

3. Dépliant d'information à destination des lecteurs

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

23, QUAI DE CONTI

75006 PARIS

Historique

La bibliothèque personnelle du Cardinal Mazarin (1602-1661), principal ministre de la minorité de Louis XIV, fut ouverte au public dès 1643 ; c'est la plus ancienne bibliothèque publique en France. Elle fut enrichie considérablement sous la direction du médecin érudit Gabriel Naudé (1600-1653), l'auteur du premier traité de bibliothéconomie moderne, *Advis pour dresser une bibliothèque* (1627). Pour en assurer la pérennité, Mazarin décida de la joindre au Collège des Quatre-Nations (destiné à l'éducation de soixante jeunes gens originaires des quatre provinces réunies au royaume sous son gouvernement), dont il assura la fondation peu avant sa mort.

La construction du collège, en bordure du Quartier latin, face au Louvre, dura une vingtaine d'années (1662-1682). L'aile gauche fut réservée à la bibliothèque. Les boiseries de l'ancienne bibliothèque de Mazarin dans son hôtel parisien furent installées dans la nouvelle galerie. Rouverte en 1689, maintenue en activité à la Révolution en raison de son caractère public, malgré la suppression du collège, la Bibliothèque Mazarine bénéficia des confiscations révolutionnaires, qui lui permirent de doubler le volume de ses collections.

Rattachée en 1945 à l'Institut de France, qui occupe depuis 1805 les bâtiments de l'ancien Collège des Quatre-Nations, la Mazarine est l'une des bibliothèques de grands établissements littéraires et scientifiques relevant du Ministère de l'Éducation nationale. La salle de lecture, soigneusement restaurée de 1968 à 1974, jalonnée de bustes antiques et classiques, ornée de meubles et objets d'art, perpétue le décor unique d'une grande bibliothèque du XVII^e siècle.

Ouverture du lundi au vendredi de 10 h à 18 h (dépôt des demandes de livres avant 16 h 45).

Accès gratuit sur présentation d'une pièce d'identité (carte provisoire, valable pour 6 séances ; carte annuelle : donner 2 photos).

Consultation sur place uniquement. Nombre de places : 140.

Fermeture annuelle du 1^{er} au 15 août.

Collections

Imprimés : 500 000 volumes (dont XVI^e-XVIII^e siècles : 180 000).

Périodiques : 1 500 titres (500 vivants).

Incunables : 2 370 volumes.

Manuscrits : 4 639 volumes.

Estampes : portraits, vues de villes.

Usuels : 3 000 volumes en accès direct.

Accroissement annuel : 2 500 volumes.

Spécialités

Livres anciens sur tous les sujets et particulièrement : sciences religieuses, histoire, politique (pamphlets), littérature, science, médecine, livres italiens. Histoire locale et régionale de la France. Histoire des XVI^e et XVII^e siècles. Histoire religieuse, jansénisme. Histoire du livre.

Fonds particuliers : Mazarinades ; Faugère (Pascal, jansénisme) ; Faralicq (bibliophilie) ; Demangeon-Perpillou (géographie).

Instruments de travail

Fichiers alphabétiques Auteurs-Anonymes et Matières, catalogue des périodiques.

Fichiers spéciaux pour le fonds ancien : Imprimeurs, Illustrateurs, Jansénisme, Portraits.

Catalogues imprimés : Manuscrits, Incunables, Reliures françaises estampées à froid.

Services proposés et participation à des catalogues collectifs

Photocopie (sous certaines conditions) ; photographie et microfilm par photographe extérieur ; lecteur de microfilms et de microfiches ; CD-ROM. Prêt entre bibliothèques. Catalogue collectif national des publications en série (C.C.N.) ; Eighteenth Century Short Title Catalogue (E.S.T.C.).

4. Table de classement des usuels

A. Encyclopédies, dictionnaires de langues

B. Philosophie

C. Religion

D. Droit, sciences sociales

E. Linguistique, littérature

F. Sciences

G. Beaux-arts

H. Géographie

I. Histoire, biographie, généalogie

J. Bibliographie, bibliothéconomie

Vous cherchez → Vous connaissez ↓		Livres						Périodique
		Manuscrit	Incunable (1474-1500)	1500-1800	1800-1900	1900-1948	1948 →	1500 →
Auteur (*)	A-L	Table du catalogue des manuscrits	Catalogue des Incunables	<u>Fonds Ancien</u>	<u>Fonds moyen</u> <u>Fonds moderne</u>	<u>Fonds moyen</u> <u>Fonds moderne</u>	<u>Fonds moderne</u>	Registre des suites
	M-Z	Table du catalogue des manuscrits	Catalogue des Incunables	<u>Fonds Ancien</u> Registres toilés	<u>Fonds moyen</u> <u>Fonds moderne</u> Registres toilés	<u>Fonds moyen</u> <u>Fonds moderne</u>	<u>Fonds moderne</u>	Registre des suites
Sujet	A-L	Table du catalogue des manuscrits	Catalogue des Incunables	<i>Fonds Ancien</i>	<i>Fonds moyen</i> <i>Fonds moderne</i>	<i>Fonds moyen</i> <i>Fonds moderne</i>	<i>Fonds moderne</i>	
	M-Z	Table du catalogue des manuscrits	Catalogue des Incunables	<i>Fonds Ancien</i> Registres toilés	<i>Fonds moyen</i> <i>Fonds moderne</i> Registres toilés	<i>Fonds moyen</i> <i>Fonds moderne</i>	<i>Fonds moderne</i>	

(*) Y compris les auteurs secondaires (préfaciers, traducteurs, directeurs de collection ou de publication, éditeurs scientifiques...), les collectivités ou sociétés savantes éditrices, les titres d'ouvrages n'ayant pas d'auteur ou ayant plus de trois auteurs.

Souligné, partie Auteurs et anonymes, ex : Fonds moderne correspond au fichiers des Auteurs et anonymes du Fonds moderne
En italique, partie Matières, ex. : *Fonds moderne* correspond au fichiers Matières du Fonds moderne

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE

CATALOGUES

MODE D'EMPLOI



Comment trouver la cote et les renseignements
nécessaires pour remplir le bulletin de demande ?

Vous cherchez un livre...

Vous cherchez un numéro de périodique...

*Vous voulez de la documentation
sur un sujet donné...*

Vous n'avez pas trouvé...

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE (ou un article de périodique qui
a pu être tiré à part), vous connaissez le NOM DE L'AUTEUR
(ou le titre si le livre est paru sans nom d'auteur) :

• s'il a été édité après 1800, consultez le fichier
Auteurs-Anonymes du Fonds Moderne ;

• s'il a été édité après 1800 et avant 1948, consultez aussi
le fichier *Auteurs-Anonymes du Fonds Moyen* ;

• s'il a été édité après 1800 et avant 1901, si le nom de
l'auteur ou le titre anonyme commence par une lettre comprise
entre M et Z, consultez aussi le *catalogue dictionnaire sur
registres* reliés en toile brune (placés sur les deux rayons
inférieurs de la salle des catalogues) ;



• s'il a été édité entre 1501 et 1800, consultez les deux
fichiers *Auteurs-Anonymes du Fonds Ancien* : fichier aux
fiches verticales (ancien format) et fichier aux fiches horizontales
(format international) ;

• s'il a été édité entre 1501 et 1800, et si le nom de l'auteur
ou le titre anonyme commence par une lettre comprise entre L
et Z, consultez également le *catalogue dictionnaire sur
registres* reliés en toile brune ;



• s'il a été édité avant 1501, consultez le *catalogue imprimé
des Incunables*, placé dans la salle de lecture, à côté du bureau
d'inscription ;



• s'il s'agit d'un **manuscrit**, consultez le *catalogue imprimé des Manuscrits* placé dans la salle de lecture, à côté du bureau d'inscription ;



• s'il s'agit d'un **usuel** (livre accessible directement sans bulletin de demande), consultez le *fichier des Usuels* dans la salle de lecture, à côté du bureau d'inscription. Les fiches d'usuels se trouvent également dans le fichier général, où la *cote précédée du terme Public* indique qu'il n'y a *pas de bulletin* de demande à remplir. Les Usuels sont rangés dans la partie de la salle de lecture parallèle à la Seine, selon un ordre méthodique dont le cadre de classement est affiché à l'entrée de la salle de lecture et près du bureau d'inscription. Ils sont répartis en *deux formats* : petit format, trois rayons inférieurs ; grand format, deux rayons supérieurs.



• si vous n'avez aucune idée de la date de publication, consultez les *diverses tranches chronologiques du fichier Auteurs-Anonymes* en commençant par le fichier du Fonds Moderne (ne serait-ce qu'à cause des réimpressions possibles).



VOUS CHERCHEZ UN NUMÉRO DE PÉRIODIQUE dont-vous savez le TITRE exact :

• consultez le *Registre des suites et périodiques* (portefeuilles reliés en toile brune à étiquette vert pâle) placé à droite du bureau d'inscription, dans la salle de lecture, section *par Titres*.

• si le périodique est publié par une Société savante française, cherchez au *Registre de suites et périodiques dans la section Sociétés savantes françaises* (classement géographique par départements).

VOUS NE CONNAISSEZ PAS LE NOM DE L'AUTEUR du livre ou de l'article que vous cherchez, VOUS VOULEZ DE LA DOCUMENTATION SUR UN SUJET donné :

• consultez les *fichiers alphabétiques Matières*, dont la répartition par tranches chronologiques est la même que pour les fichiers Auteurs-Anonymes ;

• pour les études publiées avant 1901 et dont les sujets commencent par une lettre entre L et Z, consultez également le *catalogue dictionnaire sur registres* qui contient à la fois des entrées Auteurs et des entrées Sujets dans un seul ordre alphabétique.



Vous n'avez pas trouvé
ce que vous cherchiez !

Etes-vous sûr

de l'orthographe du nom de l'auteur ?

de l'époque de la publication ?

S'agit-il bien d'un livre ?

Ne serait-ce pas un article de périodique ?

Le titre du périodique cherché est-il bien exact ?...

N'hésitez pas à demander de l'aide au personnel de la Bibliothèque, qui pourra également vous suggérer éventuellement une autre bibliothèque où vous aurez peut-être une chance de trouver ce que vous cherchez.

VOYAGES ET VOYAGEURS À L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

Il semblait séduisant de suggérer à travers les collections de la Bibliothèque Mazarine, particulièrement riches en ouvrages du XVI^{ème} siècle, les aspirations, les appétits, les rêves et les inquiétudes d'une société extrêmement mobile au sein de laquelle étudiants, artistes et savants, prédicateurs, missionnaires et pèlerins, commerçants, aventuriers et ambassadeurs, sans oublier les rois de France et leur nombreuse suite, n'ont cessé de sillonner les routes terrestres et les voies océanes.

La soif inaltérable de savoir, l'attrait de l'inconnu et le goût de l'exploit, la quête de la fortune, de la gloire ou du salut ont en effet poussé les hommes de la Renaissance à surmonter les difficultés et braver les dangers d'un voyage toujours long, pénible, incertain, parfois sans retour. Loin de se limiter aux explorations qui ont reculé les limites du monde connu, dont géographes et cartographes dessinaient les contours de plus en plus précis, on a également retenu dans cette exposition, les oeuvres de fiction qui tout au long du XVI^{ème} siècle, déclinerent de mille façons le thème du voyage, depuis l'étonnant *Itinéraire* de Jean de Mandeville jusqu'aux péripéties de Don Quichotte en passant par les aventures d'Amadis de Gaule, les utopies de Thomas More et de Campanella, ou encore *Le Voyage des princes fortunés* de Béroalde de Verville.

Près de 120 documents, choisis presque tous parmi les collections de la Bibliothèque Mazarine, permettront au visiteur de mieux appréhender ces voyages réalisés en solitaire ou collectivement, du Moyen Âge finissant à l'aube du XVII^{ème} siècle.

*
* *

Exposition réalisée dans le cadre du *Mois du Patrimoine écrit* avec le concours de la Direction du Livre et de la Culture et de la Fédération française de coopération entre bibliothèques.

*
* *

L'exposition *Voyage et voyageurs à l'époque de la Renaissance* est ouverte gratuitement à tous, du 14 septembre au 31 octobre 1996, du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures. Elle sera ensuite présentée, du 5 avril au 30 juin 1997 au château de Langeais (fondation Jacques-Siegfried de l'Institut de France).

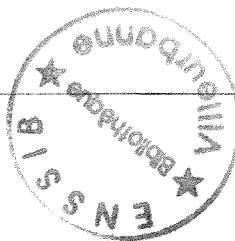
JOURNÉES NATIONALES DU PATRIMOINE

14 - 15 SEPTEMBRE 1996

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE



LA BIBLIOTHÈQUE MAZARINE



Bibliotheca a fundatore mazarinea : l'inscription gravée au fronton du portique oriental de la cour d'honneur indique la destination de cette aile du Palais de l'Institut et perpétue le souvenir de son fondateur, le cardinal Mazarin, dont les armes ornent le tympan et dont le buste, sculpté par Lerambert vers 1664-1669, accueille le visiteur.

Pour accéder à la Bibliothèque, ce dernier doit emprunter l'escalier construit en 1824 par Léon Biet sur les plans de Vaudoyer. Surmonté d'une galerie ovale ornée de bustes antiques et éclairé par une verrière, l'escalier s'inscrit dans un demi-ovale, aux niches garnies de bustes, et permet d'atteindre un palier sur lequel s'ouvrent deux portes monumentales surmontées, l'une de la mention *Museum*, l'autre de *Bibliotheca*, gravées sur marbre noir.

Cette porte franchie, on entre dans une petite salle octogonale au plafond à caissons, désignée comme *Atrium colbertinum* et dévolue aux catalogues de la Bibliothèque. Ceux-ci sont constitués en partie de registres toilés, placés le long des murs, et en partie de milliers de fiches classées dans les deux meubles situés au centre de la pièce et dans les tiroirs recouvrant les murs de la salle. La porte de la grande galerie, au chambranle de marbre rouge orné de rosaces en marbre blanc, est encadrée de deux bustes et surmontée de l'inscription *Mazarineae*.

Une fois entré dans la grande galerie ou salle de lecture, si on se retourne en levant les yeux, on peut voir les armoiries de Mazarin au-dessus d'une plaque de marbre noir portant *Salle Gabriel Naudé*, associant ainsi le fondateur de la bibliothèque à son réel créateur. Naudé, médecin érudit, « grand ramasseur de livres » et auteur en 1627 d'un *Advis pour dresser une bibliothèque*, constitua en effet, de 1642 à 1652, pour le Premier ministre du jeune Louis XIV, la bibliothèque privée la plus importante d'Europe avec, en 1652, près de 40000 unités. Cette bibliothèque était installée dans l'hôtel de Mazarin, rue de Richelieu, à l'emplacement de l'actuelle Bibliothèque nationale, dans une galerie dessinée par Pierre Le Muet. Elle était ouverte au public érudit tous les jeudis, constituant ainsi la première bibliothèque publique française. Pour assurer sa pérennité, Mazarin décida de la joindre au collège, dont il avait assuré la fondation dans son testament rédigé le 6 mars 1661. C'est ainsi qu'en 1689, l'ensemble de la bibliothèque, c'est-à-dire les ouvrages, mais aussi les boiseries, colonnes, tablettes, pupitre et balcon, prit place dans l'aile orientale du collège des Quatre-Nations, aujourd'hui Palais de l'Institut de France.

La salle de lecture est longue de près de 65 mètres (18 pour la pièce donnant sur le quai et 47 pour la galerie proprement dite), large de plus de 8 mètres et haute d'autant. Cinquante-quatre colonnes cannelées d'ordre corinthien supportent un balcon, dont le plancher inférieur est orné de faisceaux et d'étoiles tirés des armoiries de Mazarin, et rythment la succession harmonieuse des 18 fenêtres et des 32 travées de rayonnages. La salle est décorée d'objets d'art, meubles, bustes

antiques et classiques (en marbre, bronze ou terre cuite, posés sur des gaines de marbre ou d'albâtre), qui proviennent pour la plupart de saisies révolutionnaires. Ainsi, dans la petite galerie, les deux lustres de style rocaille, en bronze doré et ciselé, attribués à Caffieri, ont appartenu à la marquise de Pompadour ; les deux commodes en bois de placage et au dessus de brèche d'Alep, garnies de bronze doré, faisaient partie du mobilier royal de Versailles, et la magnifique pendule régulateur, style Louis XV, en marqueterie de bois de rose et de violette, proviendrait, selon la tradition, du cabinet de travail de Louis XVI. Au fond de la grande galerie, éclairée par quatre lustres de style Louis XIV, signés Boulle (le cinquième est une copie), on peut notamment admirer deux buffets en acajou, style Louis XVI, signés Riesener, un globe céleste de Coronelli au méridien de Gatellier et un écrioire en marbre aux armes des Condé, qui aurait appartenu au vainqueur de la bataille de Rocroi.

Pendant la période révolutionnaire, du fait de son caractère public et grâce à l'action de son bibliothécaire, l'abbé Gaspard Michel dit Leblond, la Bibliothèque Mazarine profita largement des saisies effectuées pour des raisons politiques, tant dans les établissements religieux que chez les émigrés, et parvint ainsi à quasiment doubler son fonds (passant de 60000 à plus de 100000 volumes). Depuis lors, elle continue à se développer, par des acquisitions de livres récents (essentiellement en histoire), des attributions du Dépôt légal (ouvrages d'histoire locale et régionale de la France) et des donations parfois importantes : papiers de Pierre Lebrun (littérature), de Thiébaud de Berneaud (botanique, voyages en Europe), de Joseph Tastu (langue et civilisation catalanes) ; bibliothèques de Jean-Jacques Ampère (civilisations scandinave et germanique), Charles-Philippe de Paravey (récits de voyages), Prosper Faugère (Pascal et le jansénisme), M. et Mme Faralicq (manuscrits, incunables et ouvrages de bibliophilie), Albert Demangeon et Aimé Perpillou (géographie humaine), Madeleine Berthault, Georges de Porto-Riche, Le Roy White... Mais la Bibliothèque Mazarine reste une bibliothèque spécialisée en Histoire, particulièrement riche en ouvrages concernant l'histoire régionale et locale de la France.

Véritable galerie d'art et cabinet d'érudit, restituant le décor d'une grande bibliothèque du XVII^e siècle, la salle de lecture, restaurée de 1968 à 1974, peut accueillir jusqu'à 140 lecteurs, qui peuvent consulter, selon les besoins de leurs recherches, du lundi au vendredi, les 500000 volumes imprimés, 2370 incunables (dont un exemplaire de la Bible de Gutenberg), 4639 manuscrits, portraits, estampes, périodiques, usuels, CD-Rom... Ainsi, plus de trois cents ans après sa création, la Bibliothèque Mazarine demeure une bibliothèque ouverte à tous, curieux ou érudits, français ou étrangers, conformément à la volonté de son fondateur qui savait que : *Il n'y a aucun moyen plus honnête et assuré pour s'acquérir une grande renommée parmi les peuples que de dresser de belles et magnifiques bibliothèques, pour puis après les vouer et consacrer à l'usage du public* (G. Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque*).